



Charte de participation 2022

La Quinzaine de l'Image évolue.

En 2021, comme en 2020 la Quinzaine a su s'adapter et nous avons maintenu pour la 2ème fois consécutive notre manifestation malgré les contraintes liées à la pandémie. Avec un record de 500 photos en extérieur nous avons dû pousser les murs à Maubourguet et Madiran pour tout accrocher. Ces expositions ont connu un grand succès auprès du public. Malheureusement les expositions gardées n'ont pas obtenu la même audience, et il faut bien reconnaître que les visiteurs ont eu des réticences à rentrer dans les salles.

Fort de ce constat nous avons décidé de nous concentrer uniquement sur les expositions en extérieur. D'autre part, avec 60 photographes la charge de travail a été considérable, nous avons alors choisi de limiter le nombre de photos à 350 environ, toutes en extérieur donc pour



Maubourguet et Madiran. Cela a pour conséquence de réduire le nombre de photographes entre 25 et 30, avec un maximum de 12 photos pour chacun(e). Nous ne pouvons pas certainement accepter toutes les propositions, y compris malheureusement parfois celles d'exposants fidèles depuis des années à la Quinzaine.

Nous aurons toujours deux invité(e)s, l'un(e) invité(e) comme les autres années, et l'autre désignée par un jury indépendant à l'issue d'un concours réservé aux jeunes de moins de 35 ans, avec un prix de 750 euros. Nous

espérons de cette façon proposer des approches encore plus innovantes, et participer à l'émergence de jeunes talents. Ce concours plus spécifique remplace le concours ouvert à toutes et tous des années précédentes.

2021 a vu pour la première fois la Quinzaine se prolonger à Aire sur Adour de la fin août au début d'octobre. L'accueil reçu par le public comme par la municipalité nous incite à pérenniser cette action. Les photographes ont ainsi l'opportunité d'offrir à leurs tirages une plus longue visibilité et de profiter d'un public élargi. Grâce à la salle d'exposition de la médiathèque de Aire, nous pourrions proposer des expositions à l'intérieur, largement accessibles au public, avec des tirages argentiques en particulier.

Les modalités de participation

La Quinzaine à Maubourguet et Madiran se déroulera sur 5 semaines du 2 juillet au 6 août, uniquement en extérieur ; à noter que la période inclut celle du Festival de Jazz in Marciac, manifestation majeure du Pays du Val d'Adour à 12 km de Maubourguet.

La Quinzaine à Aire sur Adour s'étalera aussi sur 5 semaines du 27 août au 1er octobre. Seule cette dernière est susceptible d'accueillir des expositions gardées en intérieur.

Chaque exposant peut choisir de participer à l'une ou l'autre des parties de la Quinzaine (Madiran/ Maubourguet ou Aire sur Adour), mais le plus intéressant pour tous étant de rester sur les 10 semaines, c'est à dire sur les deux lieux.

Chaque photographe individuel peut proposer entre 5 et 12 photos. Chaque club ou collectif peut proposer jusqu'à 25 photos pour l'intérieur, avec un format maximum du cadre de 40 x 50 cm, ou jusqu'à 20 pour l'extérieur.



En 2022, nous proposons le thème « Diversités », mais nous acceptons des expositions hors thème. Si une sélection doit se faire, ce qui est très probable, la conformité au thème sera prise en compte, mais pas de manière exclusive.

La Quinzaine inclura plusieurs animations, dont :

- Des ateliers de discussion et de pratique pour débutants et amateurs confirmés ;
- La journée d'ouverture du 2 juillet qui commence à Maubourguet, continue avec une visite commune des expositions, et se termine avec un vernissage à Madiran.;
- La journée d'ouverture avec vernissage le 27 août à Aire sur Adour
- Une journée décrochage conviviale le samedi dans chacun des 2 lieux

Les frais de participation restent inchangés à 12 € pour les photographes individuels et 25 € pour les clubs (exposition collective) pour une session seulement de la Quinzaine (Maubourguet/ Madiran ou Aire-sur-l'Adour). Si vous voulez exposer dans les deux sessions (Maubourguet/ Madiran et Aire-sur-l'Adour), les frais sont 20 € pour des individuels et 40 € pour les collectifs. L'information sur la Quinzaine sera diffusée par au moins 3000 brochures avec le plan et une présentation rapide des expositions, des affiches A3 et des flyers, ainsi que sur les réseaux sociaux, et la presse.

INSCRIPTION

Pour pouvoir participer à la Quinzaine, le photographe doit nous envoyer son **dossier complet** :

Ce dossier comportera :

- **Le formulaire d'inscription** rempli, uniquement sur notre site www.peleyre.fr/inscriptions.
- Deux textes, dont :
 - ✓ **Un texte court** (moins de 50 mots) pour la plaquette de présentation de la Quinzaine.
 - ✓ **Un texte** présentant le travail exposé (200 mots maximum), qui sera affiché à côté de vos photos. Ajouter l'adresse de votre site web si vous voulez y faire référence.
- **L'ensemble des photographies** (12 maximum) de la série en basse définition au format jpg (poids maxi 2 Mb chacune), envoyées par mail à quinzaine22@peleyre.fr. Si la série n'est pas encore complètement terminée, vous le signalez et vous envoyez au moins 5 photographies, sachant que pour nous retenir une série en cours d'achèvement est possible, mais moins évident qu'une série complète.
- **Les frais d'inscription**, paiement par PayPal ou par chèque français adressé à **Association Peleyre, 627 route d'Aydie, 65700 St Lanne**. *(Si votre candidature n'est pas acceptée, ces frais seront évidemment remboursés ou les chèques retournés)*

Le photographe déclare être l'auteur des visuels concernés et être titulaire des droits d'exploitation.

IMPORTANT : Les dossiers incomplets ne pourront être retenus.

Calendrier de l'organisation de la Quinzaine.

Jusqu'au 15 mars	Recueil des candidatures avec le nombre de photos, le format, le thème, les photos de la série proposée, et les 2 textes d'accompagnement .
15 mars - 1er avril	Sélection des séries retenues si le nombre de demandes dépasse nos capacités d'exposition. Les résultats seront communiqués à tous les candidats au plus tard le 1er avril. (sans poissons)
1er avril - 1er mai	Répartition pour chaque session des expositions sur les différents sites en fonction des formats, du nombre des tirages ...
Courant mai	Nous ferons part de la répartition des expositions sur les différents lieux d'accrochage
30 mai	Date limite de réception des fichiers pour les tirages extérieurs grand format
25 juin - 1er juillet	Installation des expositions à Maubourguet et Madiran
2 juillet	Ouverture à Maubourguet et vernissage à Madiran
6 août	Clôture et décrochage de la Quinzaine de l'Image à Maubourguet et Madiran
20 août	Installation des expositions à Aire
27 août	Ouverture de la Quinzaine à Aire-sur-l'Adour
1er octobre	Clôture et décrochage de la Quinzaine à Aire-sur-l'Adour

VOUS POUVEZ NOUS AIDER

Nous aurons besoin de bénévoles pour aider à la préparation des accrochages dès la mi-juin et pour aider aux accrochages à partir du 25 juin à Maubourguet et Madiran, du 20 août à Aire. Une proposition dans ce sens figure sur le bulletin d'inscription.

NOTE TECHNIQUE

Photos exposées à l'extérieur : les formats acceptés pour les photos sur forex sont : 100 cm x 70 cm, (format paysage ou portrait) et 100 cm x 100 cm. Si vos photos ne correspondent pas à ces formats, il vous faut prévoir une bordure. Le seul format pour les bâches est 3 m x 1 m, avec un regroupement possible de photos sur une seule bâche.

Il faudra nous fournir des fichiers à 100 dpi (bâches) ou 150 dpi (forex), en **jpeg RGB**. Les dimensions des fichiers doivent être conformes aux dimensions du tirage **plus 1 mm de bord perdu sur chacun des 4 côtés** (par exemple, 100,2 cm x 70,2 cm, 100,2 cm x 100,2 cm etc.).

Les forex sont perforés à 2 cm du bord, dans les angles et sur le plus grand côté - sur les 4 côtés pour les 100 x 100 cm. Si vous ne voulez pas que les trous soient sur l'image, il faut prévoir une marge en conséquence.

L'association ne fera aucune opération pour adapter les photos au format, c'est la responsabilité du photographe.

L'association vous fournira après sélection un devis selon les prix ci-dessous, et organisera l'impression une fois le paiement des tirages reçu. Les tirages restent la propriété du photographe.

Dans la mesure où les tirages sont exposés en extérieur, ils peuvent être dégradés par les intempéries ou un gros coup de chaud parfois (même si l'accrochage est soigné) ou par malveillance. Nous demandons 1 euro par tirage en sus du prix de manière à assurer une solidarité et à remplacer les tirages qui pourraient être détériorés ; c'est un système qui a bien fonctionné jusqu'ici.

Photos exposées à l'intérieur : (uniquement Aire sur Adour du 27/08 au 01/10)

- Pour les photographes individuels : entre 5 et 15 photos, formats libres dans la limite de 10 m linéaires d'emprise au maximum par exposition.
- Pour les expositions collectives, jusqu'à 25 photos pour intérieur, avec un format maximum du cadre de 40 x 50 cm.

Vos photos doivent être prêtes à accrocher. Les photographes assurent ensuite l'accrochage ou la présentation ; exceptionnellement l'association peut accrocher les cadres.

.PRIX DE TIRAGES

L'association subventionne les tirages et nous les proposons aux prix suivants :

Tirages sur forex		sur bâche 3 m ²	
Adhérents Peleyre	non adhérents	Adhérents Peleyre	non adhérents
€8	€10	€18	€24

Date limite pour la réception de fichiers : 30 mai 2022